

# Université de la Guyane

## Arrêté n° 2014-9 proclamant les résultats des élections des représentants des personnels au Conseil d'Administration

- Vu** le Code de l'Education,  
**Vu** le décret n° 2014-851 du 30 juillet 2014 portant création et organisation provisoire de l'université de la Guyane,  
**Vu** l'arrêté du ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche en date du 1<sup>er</sup> août 2014 portant nomination de Richard LAGANIER en qualité Président de l'Université de la Guyane,  
**Vu** l'arrêté n° 2014-4 portant organisation de l'élection des représentants des personnels et usagers au Conseil d'administration,  
**Vu** les procès verbaux de dépouillement,  
**Le Président de l'Université de la Guyane**

### ARRÊTE

#### **Article 1 : Collège A - Professeurs d'Universités ou Assimilés**

Nombre de sièges à pourvoir : 3

Nombre d'électeurs inscrits : 6

Nombre d'enveloppes : 5

Nombre de suffrages valablement exprimés : 5

Nombre de votants : 5

Nombre de bulletins blancs ou nuls : 0

Quotient électoral (Q) : 1,666

Listes en présence	Nombre de candidats par liste	Suffrages/ liste	Attribution des sièges par liste S/Q	Reste des suffrages exprimés	Attribution des sièges au plus fort reste	Répartition des sièges Total
Liste COUPPIE/NACHER/DEMAR	3	5				3
Total des suffrages exprimés			Total :		Total :	Total : 3

**Sont proclamés élus au titre du collège A :**

Monsieur Pierre COUPPIE

Monsieur Mathieu NACHER

Madame Magalie PIERRE-DEMAR

#### **Article 2 : Collège C – Maîtres de conférences**

Nombre de sièges à pourvoir : 3

Nombre d'électeurs inscrits : 46

Nombre d'enveloppes : 37

Nombre de suffrages valablement exprimés : 37

Nombre de votants : 37

Nombre de bulletins blancs ou nuls : 0

Quotient électoral (Q) : 12,33

Listes en présence	Nombre de candidats par liste	Suffrages/ liste	Attribution des sièges par liste S/Q	Reste des suffrages exprimés	Attribution des sièges au plus fort reste	Répartition des sièges Total
Réalités et perspectives université de Guyane	2	6	0,48	6	0	0
Unis pour la construction de l'Université de Guyane	3	31	2,51	6,333	1	3
Total des suffrages exprimés			Total : 2		Total : 1	Total : 3

# Université de la Guyane

Sont proclamés élus au titre du collège C :

Madame Isabelle PIERREJEAN-BENAVIDES  
Monsieur Idris SADLI  
Madame Isabelle HIDAIR

## Article 3 : Collège D - Chercheurs

Nombre de sièges à pourvoir : 1

Nombre d'électeurs inscrits : 21

Nombre d'enveloppes : 6

Nombre de suffrages valablement exprimés : 6

Nombre de votants : 6

Nombre de bulletins blancs ou nuls : 0

Quotient électoral (Q) : 6

Listes en présence	Nombre de candidats par liste	Suffrages/ liste	Attribution des sièges par liste S/Q	Reste des suffrages exprimés	Attribution des sièges au plus fort reste	Répartition des sièges Total
M. DUPLAIS C.	1	6				1
Total des suffrages exprimés			Total :		Total :	Total : 1

Est proclamé élu au titre du collège D :

Monsieur Christophe DUPLAIS

## Article 4 : Collège E – Autres personnels enseignants

Nombre de sièges à pourvoir : 2

Nombre d'électeurs inscrits : 37

Nombre d'enveloppes : 29

Nombre de suffrages valablement exprimés : 25

Nombre de votants : 29

Nombre de bulletins blancs ou nuls : 4

Quotient électoral (Q) : 12,5

Listes en présence	Nombre de candidats par liste	Suffrages/ liste	Attribution des sièges par liste S/Q	Reste des suffrages exprimés	Attribution des sièges au plus fort reste	Répartition des sièges Total
Unis pour la construction de l'Université de Guyane	2	25				2
Total des suffrages exprimés			Total :		Total :	Total : 2

Sont proclamés élus au titre du collège E :

Monsieur Jean-Pierre WILLIAM  
Madame Amélie GUIANVARC'H

## Article 5 : Collège F – Personnels BIATSS

Nombre de sièges à pourvoir : 2

Nombre d'électeurs inscrits : 119

Nombre d'enveloppes : 72

Nombre de suffrages valablement exprimés : 70

Nombre de votants : 72

Nombre de bulletins blancs ou nuls : 2

Quotient électoral (Q) : 35

# Université de la Guyane

Listes en présence	Nombre de candidats par liste	Suffrages / liste	Attribution des sièges par liste S/Q	Reste des suffrages exprimés	Attribution des sièges au plus fort reste	Répartition des sièges Total
Faire de l'UG un moteur territorial	2	16	0,45	16		
Unis pour la construction de l'Université de Guyane	2	54	1,54	19	1	2
Total des suffrages exprimés			Total : 1		Total : 1	Total : 2

**Sont proclamés élus au titre du collège F :**

Madame Véronique EDOUARD LALANNE  
Monsieur Bertrand RAZAN

## **Article 6 : Collège G – Etudiants**

Nombre de sièges à pourvoir : 2

Nombre d'électeurs inscrits : 2255

Nombre d'enveloppes : 103

Nombre de suffrages valablement exprimés : 74

Nombre de votants : 103

Nombre de bulletins blancs ou nuls : 29

Quotient électoral (Q) : 37

Listes en présence	Nombre de candidats par liste	Suffrages/ liste	Attribution des sièges par liste S/Q	Reste des suffrages exprimés	Attribution des sièges au plus fort reste	Répartition des sièges Total
Unis pour la construction de l'Université de Guyane	2	74				2
Total des suffrages exprimés			Total :		Total :	Total : 2

**Sont proclamés élus au titre du collège G :**

Monsieur Kajetan KAWA  
Madame Guerlinda JOURDAIN

## **Article 7 :**

Une élection partielle sera organisée pour le collège B, compte tenu de l'absence de candidature.

## **Article 8 :**

Le Directeur Général des Services de l'Université de la Guyane, est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Cayenne, le 2 décembre 2014

Le Président,

Richard LAGANIER